



Union européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*



Département
des Landes



INSTITUTION ADOUR
Etablissement Public Territorial de Bassin
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques



Le Seignanx
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Comité de pilotage n°2 – réunion du xx/07/2024

PAPI Adour aval

- . introduction*
- . état d'avancement de la démarche*
- . présentation du programme d'études préalables au PAPI Adour aval*

Document rédigé et diffusé par Loïc GREGORUTTI, le 13/12/2023

Introduction

L'objectif de la démarche PAPI

Démarche partagée par l'ensemble des acteurs d'un territoire dont l'objectif est la mise en œuvre d'un programme d'actions traitant de façon équilibrée et cohérente, tous les axes de la politique de prévention des inondations.

- ↳ Outil porté par les acteurs locaux en collaboration avec l'état
- ↳ Outil adaptée à l'échelle d'un bassin de risque et de sous-bassin hydrographiques cohérents

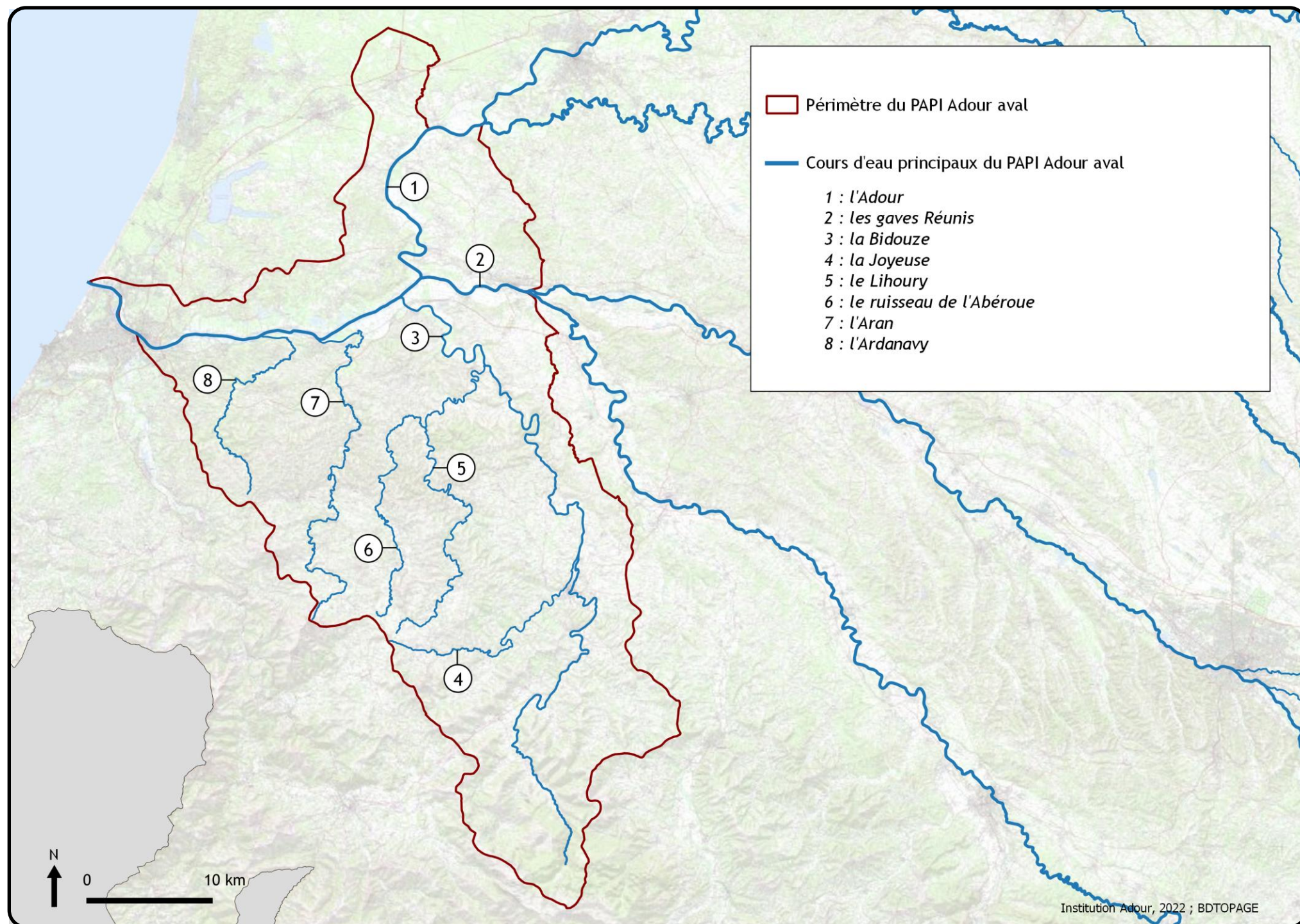
→ Réduire et limiter les conséquences dommageables des inondations



Introduction

Une démarche au-delà du fleuve Adour

- 565 km de linéaire de cours d'eau

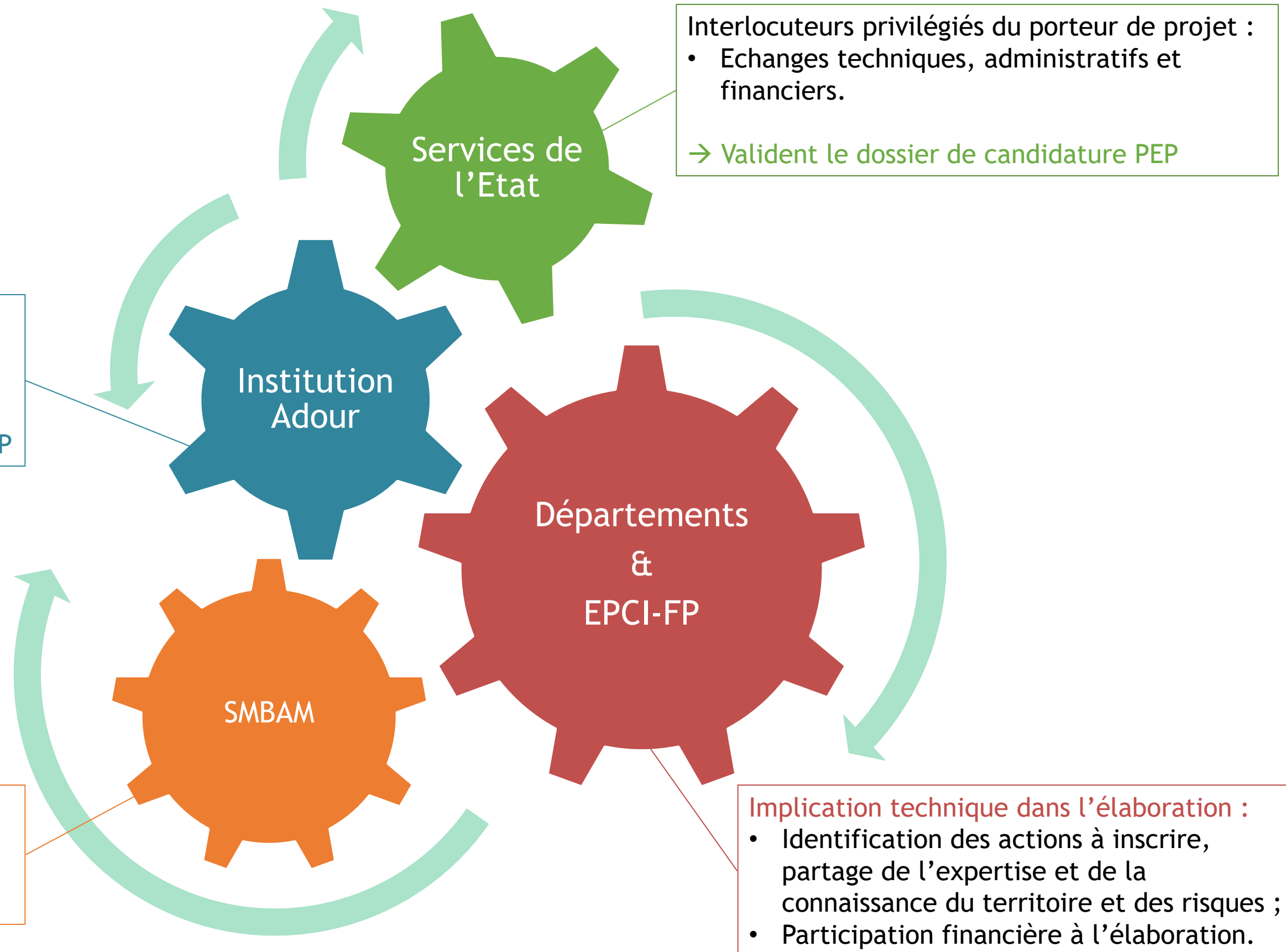


→ Une démarche à l'échelle du bassin versant de l'Adour aval pour optimiser la cohérence hydrographique

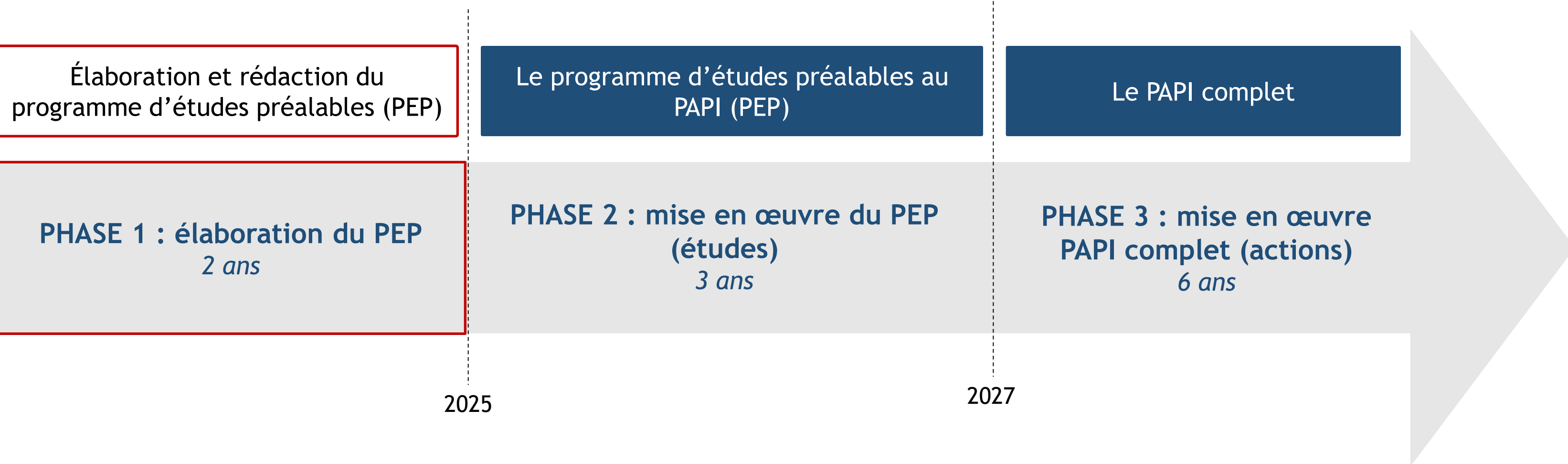


Introduction

Cadre partenariale de l'élaboration du PEP



Étapes et état d'avancement du PAPI Adour aval



Etapes et état d'avancement du PAPI Adour aval

Elaboration du dossier PEP
Jusqu'à l'été 2024

Validation du dossier PEP
Durant l'été - automne 2024

Mise en œuvre du PEP
Janvier 2025

- ✓ *PHASE A : réalisation état des lieux et diagnostic du territoire*
- ✓ *PHASE B : identification des actions à inscrire dans le PEP*
- ✓ *PHASE C : formalisation et validation des actions à inscrire dans le PEP*
 - valider le contenu technique des actions
 - valider le plan de financement
- ✓ *PHASE D : délibération et lettres d'intention des maîtres d'ouvrages*

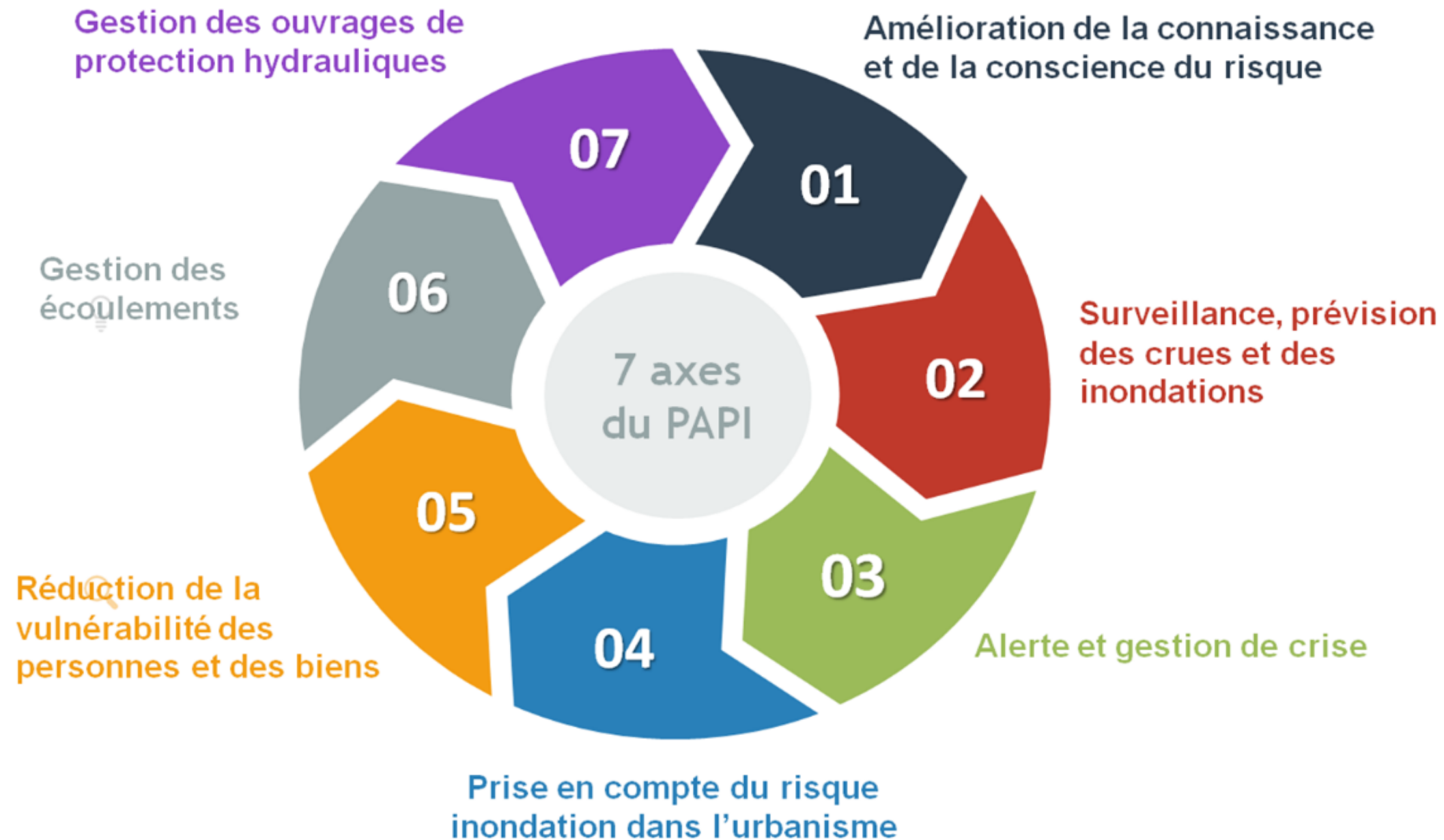
- *Instruction réalisée par la DREAL*

- *Signature du préfet pilote (64)*
→ Courrier de validation

- *Mise en œuvre des actions du PEP Adour aval*



Le programme d'études préalables au PAPI



→ Dans le PEP et le PAPI, les actions doivent être équilibrées selon les 7 axes de la politique de préventions des inondations



Le programme d'études préalables au PAPI

Une approche territoriale répondant à des besoins



Réunion des groupes de travail du 27 juin 2023 à Came pour identifier, selon les attentes et les besoins du territoire, les actions à entreprendre dans le PEP



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 0 : l'animation du PEP

Action 0.1

Animation du programme d'études préalable
au PAPI Adour aval

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	372 263 €	Etat + FEDER (80%), soit 274 925 €	97 337 €



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 1 : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Actions 1.1.a, 1.1.b,
1.1.c, 1.1.d et 1.2

Etudes hydrauliques :

- de l'Adour ;
- des gaves réunis ;
- du sous bassin versant de l'Aran ;
- du sous bassin versant de l'Ardanavy ;
- du sous bassin versant de la Bidouze

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour et CA. Pays Basque	667 000 €	Etat 50%, soit 333 500 €	333 500 €



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 1 : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Actions 1.3.a et 1.3.b

Collecte et compilation des données existantes sur le territoire PAPI

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SMBAM et CA. Pays Basque	En régie	-	-

Action 1.4

Création d'un réseau d'acteur pour établir un protocole de données post-crues

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	Financée dans l'axe 0	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 1 : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action 1.5

Définition de sites et pose de repères de crues

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	15 360 €	Etat (80%), soit 12 288 €	3 072 €

Action 1.6

Définition d'une stratégie de communication et de sensibilisation au risque inondation

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	36 000 €	Etat (50%), soit 18 000 €	18 000 €



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 1 : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action 1.7

Développer des outils de communication et sensibilisation adaptés au territoire

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	54 000 €	Etat (80%), soit 43 200 €	10 800 €

Action 1.8

Réaliser des action d'informations pour sensibiliser et accompagner le PEP

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	Financée dans l'axe 0	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 1 : l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Action 1.9

Evaluation environnementale de la démarche

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	180 000 €	Etat (50%), soit 90 000 €	90 000 €



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 2 : la surveillance et la prévision des crues et des inondations

Actions 2.1.a et
2.1.b

Evaluation des besoins en équipement de
surveillance et prévision des crues

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SMBAM et CA. Pays Basque	En régie	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 3 : l'alerte et la gestion de crise

Action 3.1

Reconnaissance aérienne des zones inondées et sinistrées

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SDIS 40	En régie	-	-

Actions 3.2

Création d'un annuaire de gestion de crise à l'échelle du PAPI Adour aval

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	Financée dans l'axe 0	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 3 : l'alerte et la gestion de crise

Actions 3.3.a et 3.3.b

Reconnaissance aérienne des zones inondées et sinistrées

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SDIS 40	En régie	-	-

Actions 3.4.a et 3.4.b

Amélioration de l'alerte à l'échelle communale

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SMBAM et CA. Pays Basque	En régie	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 4 : la prise en compte du risque dans les documents d'urbanisme

Action 4.1

Analyse de la prise en compte du risque dans l'urbanisme

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	Financée dans l'axe 0	-	-

Action 4.2

Réflexion portant sur le développement d'une stratégie d'acquisition foncière

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	Financée dans l'axe 0	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 5 : la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Actions 5.1, 5.2
et 5.3

Réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur les habitations, les établissements publics et les entreprises

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour et CA. Pays Basque	115 500 €	Etat (50%), soit 115 500 €	110 500 €

Actions 5.4, 5.5
et 5.6

Réalisation de travaux de réduction de vulnérabilité sur les habitations, les établissements publics et les entreprises

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Propriétaires, collectivités et entreprises	630 000 €	Etat de 80 à 40%, soit 435 000 €	195 000 €



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 6 : la gestion des écoulements

Action 6.1

Définition d'un programme de ralentissement des écoulements par des solutions fondées sur la nature

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour et	Financée dans l'axe 0	-	-

Action 6.2

Recensement et analyse des aménagements hydrauliques existants sur le territoire

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SMBAM	En régie	-	-



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 7 : la gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Action 7.1

Recensement et analyse des ouvrages de protection hydrauliques existants sur le territoire

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
SMBAM	En régie	-	-

Action 7.2

Etude de caractérisation du fonctionnement hydraulique des ouvrages de protections existants

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	170 000 €	Etat (50%)	85 000 €



Le programme d'études préalables au PAPI

Axe 7 : la gestion des ouvrages de protection hydrauliques

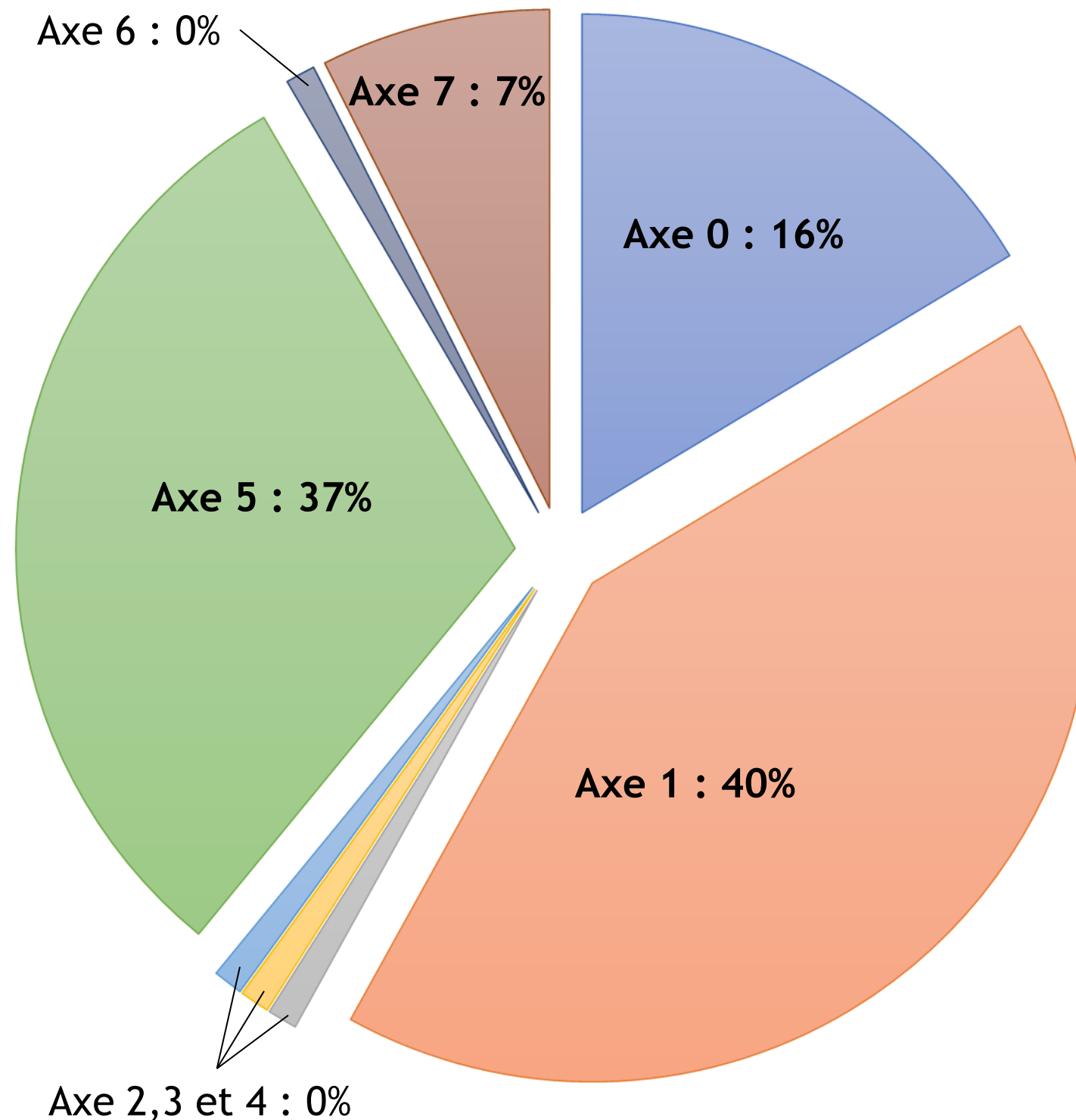
Action 7.3

Travaux d'amélioration du niveau de performance du système d'endiguement du Sablot à Peyrehorade (Landes)

Maître d'ouvrage	Coût de l'action 3 ans (2025 - 2027)	Aide financière	Reste à charge
Institution Adour	Non financée dans le cadre du PEP	-	-



Répartition financière selon les axes du PEP



Axe 0 : Animation et mise en œuvre du PEP

Axe 1 : amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 2 : surveillance, prévision des crues et des inondations

Axe 3 : alerte et gestion de crise

Axe 4 : prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme

Axe 5 : réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : gestion des écoulements

Axe 7 : gestion des ouvrages de protection hydraulique



Synthèse des actions du PEP Adour aval

Synthèse financière du PEP Adour aval :

Coût total des actions du PEP	Montant total des subventions	Reste à charge total
2 355 623 €	1 407 413 €	948 210 €

Répartition du reste à charge sur les années 2025 - 2027 (3 ans)

Conseil départemental 40	24 334 €
Conseil départemental 64	24 334 €
CA. Pays Basque	374 558 €
CC. du Pays d'Orthe et Arrigans	38 205 €
CC. du Seignanx	20 078 €
CC. Marenne Adour Côte-Sud	16 500€
Syndicat mixte du bas Adour maritime	255 184 €
Particuliers RV PAPI	90 000 €
Entreprises RV PAPI	15 000 €
Collectivités RV PAPI	90 000 €



Prochaines étapes

Eté 2024



Automne 2024



Début 2025

Finalisation du dossier

Conventions et délibérations
maîtres d'ouvrage

Instruction réalisée par la
DREAL + signature du préfet
pilote

→ Courrier de validation

Mise en œuvre des actions
du PEP



Merci de votre attention

Contact :

Loïc GREGORUTTI

Chargé de mission PAPI Adour aval

06 19 10 05 67

papi.adour.aval@institution-adour.fr

